

INFORMATION PRESSE

Nantes, le 7 mai 2025

Ouverture de la gare routière du Pôle d'échanges multimodal – Gare sud de Nantes

Retrouvez les cars régionaux Aléop à partir du 19 mai

Après la livraison de la nouvelle gare-mezzanine en 2020 et l'aménagement des parvis nord et sud, la transformation de la gare de Nantes se poursuit avec l'ouverture, en mai 2025, d'un pôle d'échange multimodal (PEM). Construit à l'est du parvis sud, il est directement connecté au sous-sol de la gare SNCF et réunit dans un même bâtiment un parking vélo sécurisé de 1200 places, une cour de taxis, les agences de location de voitures, ainsi que la nouvelle gare routière et ses services.

La gare routière dont l'exploitation sera assurée par la Région, apparaît comme un véritable outil de coordination de cet équipement métropolitain, en connectant la Gare SNCF, la cour taxis et le parking vélos. Elle inclut également un hall d'accueil pour les usagers (informations voyageurs, achat de titres, attente, transit, sanitaires, etc.), des bureaux d'exploitation et des espaces dédiés aux salariés.

À compter du 19 mai 2025, le public aura accès au hall de la gare routière, et aux 15 quais qui accueilleront les cars des lignes régulières Aléop, certains taxis en dépose et transports à la demande PMR. L'emplacement actuel des cars Aléop, jusqu'au 19 mai, est face au parvis sud, rue de Cornulier.

Les autres services tels que la navette aéroport de l'agglomération nantaise, les cars librement organisés (longue distance) ou les cars de tourisme seront accueillis progressivement à partir de la fin d'année 2025.

Pour les piétons, durant la période d'exploitation, l'accès se fera par le hall de la gare routière, le bâtiment voyageurs SNCF, le parking vélos ou les venelles reliant la gare routière (rue Marcel Paul et allée de Bristol) et le boulevard de Berlin.

La Région complètera les services, guichets et équipements d'information voyageur à partir d'octobre

Au titre de sa compétence transports, la Région assure l'exploitation de la gare routière qui sera confiée à un exploitant à compter d'octobre, dans le cadre d'un marché.

- **En octobre 2025** : ouverture des guichets et de l'accueil physique des voyageurs
- **En décembre 2025** : les équipements d'information voyageurs (écrans temps réel des arrivées et départs des cars), seront mis en service sous maîtrise d'ouvrage de la Région.
- **En attendant** : une **information statique** est mise en place pour faciliter l'orientation et la correspondance des voyageurs.

La Région a investi à hauteur de 7,4 M€ dans l'aménagement du PEM SUD estimé à lui seul à 29,9 M€.

Cela inclut :

- une subvention de 2,95 M€ à la Métropole pour les espaces publics, voiries, parking vélo, cour taxi...
- un loyer versé sur 25 ans par la Région pour les locaux de la gare routière à hauteur de 3,3 M€, elle sera à l'issue propriétaire des locaux d'une superficie d'environ 700 m².
- 1,1 M€ pour l'équipement de la gare routière (contrôle d'accès, information voyageurs et sûreté)

Hors PEM SUD, la Région a investi près de 36M€ sur les précédentes opérations : gare mezzanine, travaux ferroviaires connexes, le déplacement du centre télécom et le déplacement du CREM.